

Rapport financier 2015 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Saint-Mathieu-de-Beloeil

Code géographique : 57045

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales
et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé	S3
--	----

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Doris Parent, atteste la véracité du rapport financier consolidé

de Saint-Mathieu-de-Beloil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.
(Nom de l'organisme)

[Originale signée]

Signature _____ Date 2016-05-02

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
Section II	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

Section I - États financiers consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la
municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme il est mentionné à la note 3, la municipalité a modifié sa méthode de comptabilisation des paiements de transfert relatifs à différents programmes d'aide concernant la construction d'immobilisations et d'autres dépenses financées ou devant être financées par emprunts dont certains travaux ont été réalisés. Cette modification a été adoptée rétrospectivement, mais les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 n'ont pas été retraités, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, puisque cette modification nuit à la fiabilité des états financiers consolidés des exercices antérieurs. Les incidences de

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

cette dérogation sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 n'ont pu être déterminées.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil au 31 décembre 2015 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 19-1, 19-2 et 21, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

1

Brossard
Le 2 mai 2016

[Original signé par]

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A105474

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

DATE 2016-05-02

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

[Original signé par]

DATE _____

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		<u>Réalisations 2014</u>	<u>Budget 2015</u>	<u>Réalisations 2015</u>			
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé¹</u>
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	4 731 647	4 757 810	4 781 496			4 781 496
Compensations tenant lieu de taxes	2		200	195			195
Quotes-parts	3					893 402	(16 663)
Transferts	4	974 032	522 707	140 660		53 395	194 055
Services rendus	5	204 262	173 975	204 248		236 239	440 487
Imposition de droits	6	293 167	177 848	245 633			245 633
Amendes et pénalités	7	100	500	200		78 871	79 071
Intérêts	8	51 605	55 000	44 453		7 327	51 780
Autres revenus	9	14 761	15 250	40 895		1 739	42 634
	10	6 269 574	5 703 290	5 457 780		1 270 973	5 818 688
Investissement							
Taxes	11						
Quotes-parts	12					106 015	106 015
Transferts	13	33 242				2 994	2 994
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14						
Autres	15	15 130		36 863		72 369	109 232
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17	48 372		36 863		181 378	218 241
	18	6 317 946	5 703 290	5 494 643		1 452 351	6 036 929
Charges							
Administration générale	19	671 201	763 286	814 418	31 643	100 507	946 568
Sécurité publique	20	854 465	889 844	860 029	18 156	558 488	888 516
Transport	21	770 020	782 699	727 803	287 767		1 015 570
Hygiène du milieu	22	952 954	920 533	806 813	239 368	691 502	1 375 775
Santé et bien-être	23						
Aménagement, urbanisme et développement	24	211 161	276 013	252 525	1 677		254 202
Loisirs et culture	25	173 149	191 423	177 757	43 436		221 193
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	422 813	390 448	391 597		115 953	507 550
Amortissement des immobilisations	28	630 787	763 155	622 047	(622 047)		
	29	4 686 550	4 977 401	4 652 989		1 466 450	5 209 374
Excédent (déficit) de l'exercice	30	1 631 396	725 889	841 654		(14 099)	827 555

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

		Réalizations 2014	Budget 2015	Réalizations 2015		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 631 396	725 889	841 654	(14 099)	827 555
Moins: revenus d'investissement	2	(48 372)	()	(36 863)	(181 378)	(218 241)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	1 583 024	725 889	804 791	(195 477)	609 314
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	630 787	763 155	622 047	323 363	945 410
Produit de cession	5			4 675	1 133	5 808
(Gain) perte sur cession	6			(4 678)	(1 133)	(5 811)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	630 787	763 155	622 044	323 363	945 407
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17	(1 170 584)	(1 181 600)	(851 628)	(96 144)	(947 772)
	18	(1 170 584)	(1 181 600)	(851 628)	(96 144)	(947 772)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(210 725)	(336 038)	(121 171)	(15 820)	(136 991)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20				43 384	43 384
Excédent de fonctionnement affecté	21		28 594			
Réserves financières et fonds réservés	22	11 897		115 223	(3 407)	111 816
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(353 882)			(660)	(660)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(552 710)	(307 444)	(5 948)	23 497	17 549
	26	(1 092 507)	(725 889)	(235 532)	250 716	15 184
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	490 517		569 259	55 239	624 498

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

		Réalizations 2014	Budget 2015	Réalizations 2015		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	
Revenus d'investissement	1	48 372		36 863	181 378	218 241
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Acquisition						
Administration générale	2	(5 798)	()	(10 490)	(125)	(10 615)
Sécurité publique	3	(223 650)	()	()	(15 564)	(15 564)
Transport	4	(163 844)	()	(78 005)	()	(78 005)
Hygiène du milieu	5	(3 867 076)	()	(442 722)	(341 928)	(784 650)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()	()	()	()
Loisirs et culture	8	(38 372)	()	(38 332)	()	(38 332)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()	()
	10	(4 298 740)	()	(569 549)	(357 617)	(927 166)
Propriétés destinées à la revente						
Acquisition	11	()	()	()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales						
Émission ou acquisition	12	()	()	()	()	()
Financement						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	390 000			(3 718)	(3 718)
Affectations						
Activités de fonctionnement	14	210 725	336 038	121 171	15 820	136 991
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15					
Excédent de fonctionnement affecté	16					
Réserves financières et fonds réservés	17	273 392			4 993	4 993
	18	484 117	336 038	121 171	20 813	141 984
	19	(3 424 623)	336 038	(448 378)	(340 522)	(788 900)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	(3 376 251)	336 038	(411 515)	(159 144)	(570 659)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

		Réalizations 2014	Budget 2015	Réalizations 2015		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 631 396	725 889	841 654	(14 099)	827 555
Variation des immobilisations						
Acquisition	2	(4 298 740)	()	(569 549)	(357 617)	(927 166)
Produit de cession	3			4 675	1 133	5 808
Amortissement	4	630 787	763 155	622 047	323 363	945 410
(Gain) perte sur cession	5			(4 678)	(1 133)	(5 811)
Réduction de valeur / Reclassement	6					
	7	(3 667 953)	763 155	52 495	(34 254)	18 241
Variation des propriétés destinées à la revente	8					
Variation des stocks de fournitures	9	(2 216)			(1 123)	(1 123)
Variation des autres actifs non financiers	10	143 700		1 047	(167)	880
	11	141 484		1 047	(1 290)	(243)
	12	(1 895 073)	1 489 044	895 196	(49 643)	845 553
Gains (pertes) de réévaluation nets	13					
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(1 895 073)	1 489 044	895 196	(49 643)	845 553
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(15 509 687)		(17 985 913)	(2 858 761)	(20 844 674)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16	(581 153)		3 333 235	1 959 484	5 292 719
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(16 090 840)		(14 652 678)	(899 277)	(15 551 955)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18	(17 985 913)		(13 757 482)	(948 920)	(14 706 402)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2014		2015	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé¹
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	1 760 886	1 629 574	249 789	1 879 363
Placements temporaires	2				
Débiteurs (note 5)	3	1 168 509	3 966 720	2 639 874	6 571 188
Prêts (note 6)	4				
Placements de portefeuille (note 7)	5	500 000	500 000		500 000
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	3 429 395	6 096 294	2 889 663	8 950 551
PASSIFS					
Découvert bancaire	10				
Emprunts temporaires (note 10)	11	3 750 000	3 750 000		3 750 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	1 161 878	855 990	271 412	1 091 996
Revenus reportés (note 12)	13	536 519	489 676	7 526	497 202
Dette à long terme (note 13)	14	15 966 911	14 758 110	3 528 344	18 286 454
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15			31 301	31 301
	16	21 415 308	19 853 776	3 838 583	23 656 953
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(17 985 913)	(13 757 482)	(948 920)	(14 706 402)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	18	29 342 313	29 289 818	10 646 968	39 936 786
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	16 449	16 449	35 373	51 822
Autres actifs non financiers (note 17)	21	1 047		4 801	4 801
	22	29 359 809	29 306 267	10 687 142	39 993 409
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	722 020	1 219 279	505 802	1 725 081
Excédent de fonctionnement affecté	24		35 000		35 000
Réserves financières et fonds réservés	25	582 309	504 086	16 132	520 218
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	26	(175 012)	(134 146)	(19 000)	(153 146)
Financement des investissements en cours	27	(3 717 644)	(4 129 159)	(115 927)	(4 245 086)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	28	13 612 199	18 053 725	9 351 215	27 404 940
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	29				
	30	11 373 896	15 548 785	9 738 222	25 287 007

¹ 1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Réalizations 2015		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 631 396	841 654	(14 099)	827 555
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	630 787	622 047	323 363	945 410
Autres					
- Perte (gain) sur disposition	3		(4 678)	(1 133)	(5 811)
-	4				
	5	2 262 183	1 459 023	308 131	1 767 154
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	(338 482)	535 024	273 700	820 641
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	331 711	(305 888)	10 039	(307 766)
Revenus reportés	9	(6 290)	(46 843)	2 429	(44 414)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10			(6 006)	(6 006)
Propriétés destinées à la revente	11				
Stocks de fournitures	12	(2 216)		(1 123)	(1 123)
Autres actifs non financiers	13	17 962	1 047	(167)	880
	14	2 264 868	1 642 363	587 003	2 229 366
Activités d'investissement en immobilisations					
Acquisition	15	(4 298 740)	(569 549)	(357 617)	(927 166)
Produit de cession	16		4 675	1 133	5 808
	17	(4 298 740)	(564 874)	(356 484)	(921 358)
Activités de placement					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18	()	()	()	()
Remboursement ou cession	19				
Autres placements de portefeuille					
Acquisition	20	()	()	()	()
Cession	21	(500 000)			
Variation nette des placements temporaires	22				
	23	(500 000)			
Activités de financement (note 23)					
Émission de dettes à long terme	24	390 000		10 688	10 688
Remboursement de la dette à long terme	25	(1 178 979)	(1 253 525)	(353 648)	(1 607 173)
Variation nette des emprunts temporaires	26	3 750 000			
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	46 556	44 724	2 250	46 974
Autres					
-	28				
-	29				
	30	3 007 577	(1 208 801)	(340 710)	(1 549 511)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	473 705	(131 312)	(110 191)	(241 503)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	32	1 024 936	1 760 886	359 980	2 120 866
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	33	1 498 641	1 629 574	249 789	1 879 363

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		<u>Réalisations 2014</u>	<u>Budget 2015</u>	<u>Réalisations 2015</u>	<u>Total</u>	
		<u>Administration</u>	<u>Administration</u>	<u>Administration</u>	<u>Organismes</u>	
		<u>municipale</u>	<u>municipale</u>	<u>municipale</u>	<u>contrôlés</u>	
					<u>Total</u>	
					<u>consolidé¹</u>	
Rémunération	1	677 475	709 666	704 218	574 701	1 278 919
Charges sociales	2	135 922	87 145	133 957	131 354	265 311
Biens et services	3	1 645 811	1 841 390	1 603 464	317 551	1 921 015
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	376 257	390 448	346 873	108 493	455 366
D'autres organismes municipaux	5					
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6					
D'autres tiers	7					
Autres frais de financement	8	46 556		44 724	7 460	52 184
Contributions à des organismes						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	1 129 402	1 185 597	1 150 568		240 503
Autres	10	250				
Autres organismes	11	44 090		47 138	3 528	50 666
Amortissement des immobilisations	12	630 787	763 155	622 047	323 363	945 410
Autres						
-	13					
-	14					
-	15					
	16	4 686 550	4 977 401	4 652 989	1 466 450	5 209 374

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Budget 2015	Réalizations	
			2015	2014
Revenus				
Taxes	1	4 757 810	4 781 496	4 731 647
Compensations tenant lieu de taxes	2	200	195	
Quotes-parts	3		89 352	6 147
Transferts	4	853 589	197 049	1 353 434
Services rendus	5	399 298	440 487	441 352
Imposition de droits	6	177 848	245 633	293 167
Amendes et pénalités	7	90 425	79 071	82 881
Intérêts	8	56 485	51 780	59 875
Autres revenus	9	45 178	151 866	138 021
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	6 380 833	6 036 929	7 106 524
Charges				
Administration générale	12	908 273	946 568	824 469
Sécurité publique	13	971 198	888 516	910 146
Transport	14	1 207 064	1 015 570	1 026 055
Hygiène du milieu	15	1 134 844	1 375 775	1 415 320
Santé et bien-être	16			
Aménagement, urbanisme et développement	17	276 220	254 202	211 388
Loisirs et culture	18	233 242	221 193	214 089
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	514 240	507 550	541 077
	21	5 245 081	5 209 374	5 142 544
Excédent (déficit) de l'exercice	22	1 135 752	827 555	1 963 980
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		19 166 732	17 578 009
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24		5 292 720	(375 257)
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		24 459 452	17 202 752
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26		25 287 007	19 166 732

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Budget 2015	Réalizations	
			2015	2014
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 135 752	827 555	1 963 980
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (75 622) (927 166) (5 158 580)
Produit de cession	3		5 808	1 577
Amortissement	4	774 573	945 410	888 294
(Gain) perte sur cession	5		(5 811)	(1 577)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	698 951	18 241	(4 270 286)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		(1 123)	(8 866)
Variation des autres actifs non financiers	10		880	(338)
	11		(243)	(9 204)
	12	1 834 703	845 553	(2 315 510)
Gains (pertes) de réévaluation nets	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	1 834 703	845 553	(2 315 510)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(20 844 674)	(18 297 610)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16		5 292 719	(231 554)
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(15 551 955)	(18 529 164)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18		(14 706 402)	(20 844 674)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	1 879 363	2 120 866
Placements temporaires	2	
Débiteurs (note 5)	6 571 188	2 099 110
Prêts (note 6)	4	
Placements de portefeuille (note 7)	500 000	500 000
Participations dans des entreprises municipales	6	
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7	
Autres actifs financiers (note 9)	8	
	9	
	8 950 551	4 719 976
PASSIFS		
Découvert bancaire	10	
Emprunts temporaires (note 10)	3 750 000	3 750 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	1 091 996	1 399 761
Revenus reportés (note 12)	497 202	541 616
Dette à long terme (note 13)	18 286 454	19 835 966
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	31 301	37 307
	16	
	23 656 953	25 564 650
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	
	(14 706 402)	(20 844 674)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations (note 15)	39 936 786	39 955 030
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	
Stocks de fournitures	51 822	50 695
Autres actifs non financiers (note 17)	4 801	5 681
	22	
	39 993 409	40 011 406
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	
	25 287 007	19 166 732

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	827 555	1 963 980
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	945 410	888 294
Autres			
- Perte sur cession d'immo	3	(5 811)	(1 577)
-	4		
	5	1 767 154	2 850 697
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	820 641	(457 593)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	(307 766)	406 165
Revenus reportés	9	(44 414)	279 014
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(6 006)	(7 029)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(1 123)	(8 866)
Autres actifs non financiers	13	880	(338)
	14	2 229 366	3 062 050
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(927 166)	(5 158 580)
Produit de cession	16	5 808	1 577
	17	(921 358)	(5 157 003)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		(500 000)
Variation nette des placements temporaires	22		
	23		(500 000)
Activités de financement (note 23)			
Émission de dettes à long terme	24	10 688	1 391 757
Remboursement de la dette à long terme	25	(1 607 173)	(1 681 767)
Variation nette des emprunts temporaires	26		3 750 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	46 974	36 088
Autres			
-	28		
-	29		
	30	(1 549 511)	3 496 078
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	(241 503)	901 125
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	32	2 120 866	1 219 741
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	33	1 879 363	2 120 866

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité est constituée en vertu du Code municipal du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 8 et 9, la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 19-1 et 19-2 et l'endettement total net à long terme présenté à la page 21.

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la municipalité. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable. Les organismes contrôlés qui constituent une entreprise municipale en vertu des normes comptables sont présentés dans les états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Le périmètre comptable de la municipalité comprend les organismes municipaux suivants dans les proportions indiquées :

	Consolidation ligne par ligne
La Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu	20,11 %
La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	1,65 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constations des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisés lorsqu'ils font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Placements

Les placements à long terme sont constitués de dépôts à terme.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

D) Passifs***Frais reportés liés à la dette long terme***

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la municipalité, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la municipalité en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations**Amortissement**

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Infrastructures 2,5 %, 5, % et 6,67 %
Bâtiments 2,5 %, 3,33 % et 5 %
Véhicules 5 % à 10 %
Ameublement et équipement de bureau 10 % à 20 %
Machinerie, outillage et équipement divers 5 %, 10 % et 20 %
Améliorations locatives 6,67 %

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

F) Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015****G) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projections de salaires futures. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante: Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2015 selon la méthode suivante: Valeur lissée - 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 est requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches et l'ampleur des sommes en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2015.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015****H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organisme :

- Avantages sociaux futurs:

- Passif constaté initialement au 1er janvier 2007: dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative restante du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- Coûts liés aux services passés découlant de modifications aux régimes de retraite à prestations déterminées: sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- Montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet sur la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010;

- Financement à long terme des activités de fonctionnement: au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

Dans le cadre de l'application de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*, des dépenses constatées à taxer ou à pourvoir peuvent avoir été renversées par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales en contrepartie d'un coût des services passés négatif, en cas de solde de pertes actuarielles nettes non amorties pouvant être constatées insuffisant, comme expliqué dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

I) Instruments financiers

S/O

J) Autres éléments

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

3. Modification de méthodes comptables

Passif au titre des sites contaminés

Au cours de l'exercice, la municipalité a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP 3260, "Passif au titre des sites contaminés". L'adoption de cette nouvelle norme, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2014, n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2015 et pour l'exercice terminé à cette date.

Stocks

En janvier 2015, la Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu a modifié la méthode de comptabilisation des coûts. La Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu, qui antérieurement, déterminait le coût des stocks selon la méthode du premier entré, premier sorti, le déterminera maintenant selon la méthode du coût moyen. Cette modification a été appliquée de manière prospective et n'a eu aucun impact significatif sur les résultats de l'exercice.

REDRESSEMENT SANS MODIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 2014

Paielements de transfert

Au cours de l'exercice, la municipalité a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation des paiements de transfert relatifs à différents programmes d'aide concernant la construction d'immobilisations et d'autres dépenses financées ou devant être financées par emprunts dont certains travaux ont été réalisés. Antérieurement, la municipalité ne constatait que la partie de la subvention qui était exigible et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement, alors que les interprétations de la norme comptable sur les paiements de transfert indiquent que ces subventions doivent être comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées par le cédant à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la municipalité a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette modification a entraîné, au 1er janvier 2015, une augmentation de l'excédent (déficit) accumulé de 5 292 720 \$ (3 333 236\$ pour l'administration municipale). Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 n'ont pas été retraités.

REDRESSEMENTS AVEC MODIFICATIONS DES ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 2014

Fonds réservés

Au cours de l'exercice, la municipalité a modifié rétrospectivement sa méthode de comptabilisation pour le fonds de parcs et terrains de jeux. Antérieurement, conformément aux directives du *Manuel de présentation de l'information financière municipale*, les sommes accumulées afférentes étaient constatées à titre de fonds réservés.

Cette méthode de comptabilisation n'était pas conforme aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, lesquelles prévoient que ces sommes doivent être constatées à titre de revenus reportés. Cette modification comptable a entraîné pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, les ajustement suivants :

	Augmentation (diminution) \$
État de la situation financière	
Revenus reportés et dette nette au 1er janvier 2014	231 554
Excédent accumulé au 1er janvier 2014	(231 554)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Excédent accumulé au 1er janvier 2015	(511 760)
État des résultats	
Revenus - autres revenus	(280 206)
Excédent de l'exercice	(280 206)

Frais reportés

Au cours de l'exercice, la municipalité a modifié rétrospectivement sa méthode de comptabilisation pour les frais reportés concernant les rôles triennaux d'évaluation et de maintien. Antérieurement, conformément aux directives du *Manuel de présentation de l'information financière municipale*, les sommes afférentes étaient capitalisées et amorties sur la durée du rôle.

Cette méthode de comptabilisation n'était pas conforme aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, lesquelles prévoient que ces sommes doivent être constatées à l'état des résultats au moment où elles sont engagées. Cette modification comptable a entraîné pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, les ajustements suivants :

	Augmentation (diminution) \$
État de la situation financière	
Autres actifs non financier -frais reportés au 1er janvier 2014	(143 703)
Excédent accumulé au 1er janvier 2014	(143 703)
Excédent accumulé au 1er janvier 2015	(125 737)
États des résultats	
Charges - Administration générale	(17 966)
Excédent de l'exercice	17 966

Terrain

Au cours de l'exercice, la municipalité a modifié rétrospectivement sa méthode de comptabilisation pour un terrain. La municipalité a comptabilisé uniquement la portion du terrain dont le paiement a été effectué alors qu'elle aurait dû comptabiliser l'acquisition du terrain et la prise en charge d'une obligation. Cette modification comptable a entraîné pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, les ajustements suivants :

	Augmentation (diminution) \$
État de la situation financière	
Immobilisations	205 900
Dettes à long terme et dette nette	205 900
Par conséquent, l'ensemble des modifications a eu pour effet de modifier :	
Excédent accumulé au 1er janvier 2014	(375 257)
Excédent accumulé au 1er janvier 2015	(637 497)
Excédent de l'exercice terminé le 31 décembre 2014	(262 240)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	7 913	7 248
Placements temporaires	2		
Placements de portefeuille	3		
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	4	225 904	179 364
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	5 414 852	945 180
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	188 505	250 266
Organismes municipaux	8	586 973	551 739
Autres			
- Intérêts courus	9	2 927	2 327
- Mutations et autres	10	152 027	170 234
	11	6 571 188	2 099 110
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	5 255 666	203 238
Organismes municipaux	13	464 605	470 412
Autres tiers	14		
	15	5 720 271	673 650
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16		2 824
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
Note			
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	22		
Autres placements	23	500 000	500 000
	24	500 000	500 000
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
8. Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(31 301)	(37 307)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	()	()
	27	<u>(31 301)</u>	<u>(37 307)</u>
Charge de l'exercice			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	42 290	44 913
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29		
Régimes à cotisations déterminées	30	41 279	42 708
Autres régimes (REER et autres)	31		
Régimes de retraite des élus municipaux	32	6 700	6 144
	33	<u>90 269</u>	<u>93 765</u>
Se référer à la section «Autres renseignements complémentaires» pour plus de détails.			
Note			
9. Autres actifs financiers			
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34		
Autres	35		
	36		
Note			
10. Emprunts temporaires			
La municipalité bénéficie de deux ouvertures de crédit bancaire au montant de 2 440 000 \$ et de 2 000 000 \$, respectivement, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,25 % (2,45 %; 2,75 % au 31 décembre 2014) et renouvelable annuellement.			
11. Crédoiteurs et charges à payer			
Fournisseurs	37	370 376	443 860
Salaires et avantages sociaux	38	150 794	148 542
Dépôts et retenues de garantie	39	436 113	661 484
Provision pour contestations d'évaluation	40		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Frais d'assainissement des sites contaminés	42		
Autres			
- Intérêts courus	43	134 713	145 875
-	44		
-	45		
-	46		
-	47		
	48	<u>1 091 996</u>	<u>1 399 761</u>
Note			
12. Revenus reportés			
Taxes perçues d'avance	49	13 480	20 203
Transferts	50		
Autres			
- Fonds parcs - terrains de jeux	51	476 196	511 760
- Autres	52	7 526	9 653
	53	<u>497 202</u>	<u>541 616</u>
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015					2014	
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	2,15	4,61	2016	2021	54	18 227 044	19 778 044
Obligations et billets en monnaies étrangères					55		
Gains (pertes) de change reportés					56		
					57		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					58		
Organismes municipaux					59		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,65	3,37	2016	2019	60	13 793	7 805
Autres	0,00	0,00	2018	2018	61	154 426	205 900
					62	18 395 263	19 991 749
Frais reportés liés à la dette à long terme					63	(108 809)	(155 783)
					64	18 286 454	19 835 966

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2015				
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres					
2016	65	73	1 256 656	81	5 830	90	1 021 890	98	2 284 376
2017	66	74	1 343 356	82	4 593	91	606 940	99	1 954 889
2018	67	75	11 575 272	83	3 164	92	455 874	100	12 034 310
2019	68	76	473 216	84	729	93	791 731	101	1 265 676
2020	69	77	210 200	85		94	224 227	102	434 427
2021 et +	70	78		86		95	422 109	103	422 109
	71	79	14 858 700	87	14 316	96	3 522 771	104	18 395 787
Intérêts et frais accessoires				88	(524)			105	(524)
	72	80	14 858 700	89	13 792	97	3 522 771	106	18 395 263

Note

Les intérêts sur les obligations de contrats de location-acquisition s'élèvent à 297 \$ en 2015 (153\$ en 2014).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	107	(14 706 402)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	108	(5 136 634)
Autres	109	
	110	(14 706 402)
		(20 844 674)
Note		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	111	139		166		193		
Eaux usées	112	140		167		194		
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	113	9 932 451	141	168		195	9 932 451	
Autres	114	19 902 403	142	140 414	169	196	20 042 817	
Réseau d'électricité	115		143		170	197		
Bâtiments	116	6 000 273	144	67 803	171	198	6 068 076	
Améliorations locatives	117	18 123	145	61	172	199	18 184	
Véhicules	118	587 619	146	39 606	173	14 650	200	612 575
Ameublement et équipement de bureau	119	342 430	147	13 476	174		201	355 906
Machinerie, outillage et équipement divers	120	339 232	148	8 102	175		202	347 334
Terrains	121	388 269	149	8 093	176		203	396 362
Autres	122		150		177		204	
	123	<u>37 510 800</u>	151	<u>277 555</u>	178	<u>14 650</u>	205	<u>37 773 705</u>
Immobilisations en cours	124	<u>12 142 447</u>	152	<u>649 611</u>	179		206	<u>12 792 058</u>
	125	<u>49 653 247</u>	153	<u>927 166</u>	180	<u>14 650</u>	207	<u>50 565 763</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	126		154		181		208	
Eaux usées	127		155		182		209	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	128	2 067 115	156		183		210	2 067 115
Autres	129	4 062 728	157	745 567	184		211	4 808 295
Réseau d'électricité	130		158		185		212	
Bâtiments	131	2 781 035	159	109 994	186		213	2 891 029
Améliorations locatives	132	17 974	160	18	187		214	17 992
Véhicules	133	271 207	161	50 221	188	14 650	215	306 778
Ameublement et équipement de bureau	134	293 487	162	16 995	189		216	310 482
Machinerie, outillage et équipement divers	135	204 671	163	22 615	190		217	227 286
Autres	136		164		191		218	
	137	<u>9 698 217</u>	165	<u>945 410</u>	192	<u>14 650</u>	219	<u>10 628 977</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	138	<u>39 955 030</u>					220	<u>39 936 786</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	221	34 318	224		226		228	34 318
Amortissement cumulé	222	(31 013)	225	()	227	()	229	(31 013)
Valeur comptable nette	223	<u>3 305</u>					230	<u>3 305</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
16. Propriétés destinées à la revente		
Immeubles de la réserve foncière	231	
Immeubles industriels municipaux	232	
Autres	233	
	234	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	235	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste «Propriétés destinées à la revente»	236	

Note

17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance	237	4 801	5 681
Frais reportés			
-	238		
-	239		
	240	4 801	5 681

Note**18. Obligations contractuelles**

La municipalité s'est engagée, d'après des contrats d'enlèvement des ordures, d'assurances collectives et autres engagements échéant jusqu'en 2031, à verser une somme totale de 1 367 658 \$ durant cette période.

Les Régies se sont engagées, en vertu de contrats de location de locaux et d'équipement échéant à différentes dates jusqu'en 2020, à verser des loyers totalisant 12 906 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 6 566 \$ en 2016, à 2 274 \$ en 2017, à 1 589 \$ en 2018, à 1 362 \$ en 2019 et à 1 115 \$ en 2020.

De plus, une des régies s'est engagée d'après un contrat de fourniture d'oxygène liquide échéant en décembre 2017, à verser une somme totale de 41 939 \$.

19. Éventualités**a) Cautionnement et garantie**

S/O

b) Auto-assurance

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

c) Poursuites

La municipalité fait l'objet de poursuites pour un montant de 1 824 419 \$. La direction est d'avis que ces poursuites sont non fondées et par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard. Le cas échéant, tout paiement pouvant résulter de ces poursuites pourront faire l'objet de financement à long terme suite à une décision du conseil municipal.

Au cours de l'exercice, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent croit au bien-fondé de la défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

d) Autres

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds, soit celles impliquant une réserve financière, un fonds réservé ou celles touchant les excédents de fonctionnement affectés et non affectés. Les affectation ne constituent ni des revenus ni des charges, mais des éléments de conciliation à des fins fiscales.

Excédent (déficit) de fonctionnement affecté

L'excédent (déficit) de fonctionnement affecté correspond à la partie des surplus dont l'utilisation est réservée par la Loi ou par des résolutions du conseil municipal à des fins précises.

Réserves financières et fonds réservés

En vertu de la charte de la municipalité, certaines sommes perçues doivent être affectées à des comptes spéciaux et être utilisées à des fins spécifiques. L'utilisation de ces fonds est réservée notamment aux usages suivants;

Le fonds réservé - Fonds de roulement sert principalement au financement de charges en immobilisations. Le terme de remboursement de ces emprunts ne peut excéder 10 ans. L'utilisation du fonds de roulement est conditionnée par la politique de capitalisation qui définit ce qu'est une charge en immobilisations.

La réserve financière - Vidange bassin est créée pour le financement des dépenses relatives à la vidange des bassins d'épuration des eaux usées et à la disposition des boues provenant de ces bassins.

La réserve financière - Aéroport est créée pour le financement des dépenses relatives à l'entretien majeur des infrastructures de la piste de l'aéroport.

La réserve financière - Rôle d'évaluation est créée pour le financement des dépenses des services d'évaluation : équilibrage et maintien d'inventaire du rôle

Chiffres correspondants

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Certains des chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

20. Redressement aux exercices antérieurs

Voir note 3

21. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés (ou par les organismes auxquels elle participe), après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

L'opinion de l'auditeur indépendant ne porte pas sur le budget présenté à titre de comparatif.

22. Instruments financiers

S/O

23. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :

		2015	2014
Encaisse	241	1 879 363	2 120 866
Découvert bancaire	242	()	()
Placements temporaires	243		
<i>Ajouter</i>			
-	244		
-	245		
-	246		
-	247		
<i>Déduire</i>			
-	248	()	()
-	249	()	()
-	250	()	()
-	251	()	()
-	252	()	()
-	253	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	254	1 879 363	2 120 866

Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice

255

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

24. Fonds local d'investissement

	2015	2014
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	256	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	257	
Autres revenus	258	
	259	
Charges		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	260	
Variation de la provision pour moins-value	261	
	262	
Autres charges	263	
	264	
Excédent (déficit) de l'exercice	265	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Encaisse	266		
Placements de portefeuille	267		
Débiteurs	268		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	269		
Provision pour moins-value	270	()	()
	271		
	272		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	273		
Revenus reportés	274		
Dette à long terme	275		
	276		
Solde du Fonds local d'investissement	277		

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	278
Supportant les engagements de prêts	279
Supportant les garanties de prêts	280
	281

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

25. Fonds local de solidarité**2015****2014****RÉSULTATS****Revenus**

Revenus sur les placements de portefeuille	282
Revenus sur les prêts aux entreprises	283
Autres revenus	284
	<hr/> 285 <hr/>

Charges

Créances douteuses	
Radiation de prêts	286
Variation de la provision pour moins-value	287
	<hr/> 288 <hr/>
Intérêts sur la dette à long terme	289
Autres charges	290
	<hr/> 291 <hr/>

Excédent (déficit) de l'exercice	<hr/> 292 <hr/>
---	-----------------

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**Actifs**

Encaisse	293		
Placements de portefeuille	294		
Débiteurs	295		
Prêts aux entreprises	296		
Provision pour moins-value	297	() (
	<hr/> 298 <hr/>		
	299		

Passifs

Créditeurs et charges à payer	300
Revenus reportés	301
Dette à long terme	302
	<hr/> 303 <hr/>

Solde du Fonds local de solidarité

Excédent affecté aux prêts aux entreprises	304
Excédent (déficit) non affecté	305
	<hr/> 306 <hr/>

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	307
Supportant les engagements de prêts	308
	<hr/> 309 <hr/>

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

24 Fonds de roulement

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 350 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

25 Emprunts bancaires

La municipalité bénéficie d'une marge de crédit autorisée de 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel moins 0,25 % (2,45 %; 2,75 % au 31 décembre 2014) et est renouvelable annuellement.

26 Provision pour contestation d'évaluation

Des contribuables non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites au rôle pour les exercices 2014 à 2015. Actuellement, il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la municipalité pourrait subir au cours des prochains exercices.

Advenant des jugements défavorables pour la municipalité concernant ces litiges, les pertes seraient imputées aux résultats de l'exercice en cours.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2015

		2015	2014
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	1 725 081	1 208 500
Excédent de fonctionnement affecté	2	35 000	
Réserves financières et fonds réservés	3	520 218	600 022
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(153 146)	(352 480)
Financement des investissements en cours	5	(4 245 086)	(3 821 322)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	27 404 940	20 827 052
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	[REDACTED]	[REDACTED]
	8	25 287 007	19 166 732
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	1 219 279	722 020
Organismes contrôlés	10	505 802	486 480
	11	1 725 081	1 208 500
Excédent de fonctionnement affecté			
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Aéroport	12	35 000	
-	13		
-	14		
-	15		
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	35 000	
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
-	22		
-	23		
-	24		
	25		
	26	35 000	
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
- Vidange bassin	27	80 000	70 000
- Infrastructure aéroport	28	26 216	26 216
- Rôle d'évaluation	29	111 000	74 000
-	30		
-	31		
	32	217 216	170 216
Fonds réservés			
Fonds de roulement	33	180 585	159 178
Fonds parcs et terrains de jeux	34		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	35		
Société québécoise d'assainissement des eaux	36		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	37	13 609	125 314
Financement des activités de fonctionnement	38	108 808	145 314
Fonds local d'investissement	39		
Fonds local de solidarité	40		
Autres			
-	41		
-	42		
-	43		
-	44		
	45	303 002	429 806
	46	520 218	600 022

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	47 () ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	48 () ()	()
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	49 (13 464) ()	(14 438)
Régimes non capitalisés	50 () ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 () ()	()
Autres	52 ((3 465)) ()	((3 779))
Régimes non capitalisés	53 () ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	54 () ()	()
Frais d'assainissement des sites contaminés	55 () ()	()
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	56 () ()	()
Utilisation du fonds de roulement	57 () ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	58 () ()	((553 260))
Autres		
-	59 () ()	()
-	60 () ()	()
	61 (9 999) ()	((542 601))
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	62 () ()	()
Autre financement	63 (143 147) ()	(190 121)
	64 (153 146) ()	((352 480))
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65	12 083
Investissements à financer	66 (4 245 086) ()	(3 833 405)
	67 ((4 245 086))	((3 821 322))
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	68 39 936 786	39 955 030
Propriétés destinées à la revente	69	
Prêts	70	
Placements à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales	72	
	73 39 936 786	39 955 030
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	74 18 286 454	19 835 966
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 108 809	155 783
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76 (5 720 271) ()	(673 650)
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77 (134 146) ()	(190 121)
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78 (9 000) ()	()
	79 12 531 846	19 127 978
Dette en cours de refinancement et autres éléments	80	
	81 12 531 846	19 127 978
	82 27 404 940	20 827 052

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>3</u>	2 <u> </u>	3 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2014.

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: Le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: À l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de service reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge et les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédent la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédent la date de retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédent la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédent la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédent la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédent la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a). De plus, une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

7. Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondés sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieurs au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, sujet à un maximum de 2%. (Exception pour les employés de bureau et des préposés aux communications pour qui les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6.5% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Lorsque la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté aux années futures.)

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations

a) Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 9% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,95% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 12,15% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 8,80% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

11. Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent de l'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute l'année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, des prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédant, l'employeur doit verser à la caisse le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés au régime représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (37 307)	(44 336)
Charge de l'exercice	5 (42 290)	(44 913)
Cotisations versées par l'employeur	6 48 296	51 942
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(31 301)</u>	<u>(37 307)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 1 482 327	1 322 360
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (1 537 454)	(1 413 292)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (55 127)	(90 932)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 23 826	53 625
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (31 301)	(37 307)
Provision pour moins-value	13 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(31 301)</u>	<u>(37 307)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 <u>3</u>	<u>3</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 1 474 820	1 322 360
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (1 537 454)	(1 413 291)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (62 634)	(90 931)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 64 086	62 156
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 ()	(53 345)
	21 64 086	8 811
Cotisations salariales des employés	22 (33 066)	(35 046)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ()	()
	24 31 020	(26 235)
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 4 389	6 798
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26	54 813
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29	
Autres	30	
-	31	
-	32	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>35 409</u>	<u>35 376</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 87 649	80 867
Rendement espéré des actifs	34 (80 768)	(71 330)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 6 881	9 537
Charge de l'exercice	36 <u>42 290</u>	<u>44 913</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 112 349	111 137
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (80 768)	(71 330)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 31 581	39 807
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (6 171)	(6 056)
Prestations versées au cours de l'exercice	41 33 743	42 537
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 1 496 649	1 366 596
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 9		
À titre de réserve pour abolition d'indexation excédentaire	44	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 14	16
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 6,00 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 6,00 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,25 %	2,25 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	51 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	52 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	53	
Autres hypothèses économiques		
-	54	
-	55	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	56	57	58

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2015	2014
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif au début de l'exercice	59 ()	()
Charge de l'exercice	60 ()	()
Prestations ou primes versées par l'employeur	61	
Passif à la fin de l'exercice	62 ()	()
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	63 ()	()
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	64	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 ()	()

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67		
	68		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69 (_____)	(_____)	
	70		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	71		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	72		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	74		
Autres			
-	75		
-	76		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
Charge de l'exercice	79		
	<u> </u>	<u> </u>	
Informations complémentaires			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	80		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81		
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	87		
Autres hypothèses économiques			
-	88		
-	89		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 90 2

Description des régimes et autres renseignements

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	91 <u> 41 279 </u>	<u> 42 708 </u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 92 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2015	2014
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur 93		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 94 Oui
 95 Non

	2015	2014
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 96	22	21

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2015	2014
Cotisations des élus au RREM 97	1 988	1 823
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 98	6 700	6 144
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 99	6 700	6 144
	6 700	6 144

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2015

Administration municipale

Dettes à long terme	1	14 858 701
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	4 129 162
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	13 609
Débiteurs	8	3 488 462
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	
Autres		
-	12	
-	13	
<hr/>		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	15 485 792
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	1 420 681
<hr/>		
Endettement net à long terme	16	16 906 473
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	96 130
Communauté métropolitaine	18	
Autres organismes	19	
<hr/>		
Endettement total net à long terme	20	17 002 603
<hr/>		
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
<hr/>		
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	17 002 603
<hr/>		
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
<hr/>		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24	
<hr/>		

RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TAXES	2015	2015	2015	2014
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	3 271 595	3 348 990	3 210 870
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5			
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8	10 000		
	9	3 281 595	3 348 990	3 210 870
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	464 912	393 663	386 919
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12	167 700	169 840	167 828
Matières résiduelles	13	189 975	191 384	165 955
Autres				
-Aéroport	14		51 586	52 984
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17		12 971	14 100
Service de la dette	18	653 628	613 062	732 991
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20			
	21	1 476 215	1 432 506	1 520 777
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	1 476 215	1 432 506	1 520 777
	26	4 757 810	4 781 496	4 731 647

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	200	195	195
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31	200	195	195
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32			
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34			
	35			
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	200	195	195
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
Taxes d'affaires	43			
	44			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	200	195	195

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52		61	75
Sécurité publique				
Police	53			
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55			
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	8 960	16 013	6 000
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60			
Transport adapté	61			
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68		53 395	304 593
Traitement des eaux usées	69			
Réseaux d'égout	70	480 674	87 906	911 146
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71	7 573		
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72	22 000	33 367	54 023
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86	3 500	3 313	2 788
Activités culturelles				
Bibliothèques	87			
Autres	88			
Réseau d'électricité	89			
	90	522 707	140 660	1 278 625

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)	2015	2015	2015	2014
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96			
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99			
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106		2 994	41 567
Réseau de distribution de l'eau potable	107			
Traitement des eaux usées	108			
Réseaux d'égout	109			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125			33 242
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129		2 994	74 809

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135			
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137			
	138			
TOTAL DES TRANSFERTS	139	522 707	140 660	197 049
				1 353 434

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
Sécurité publique				
Police	144	94 325	91 307	91 307
Sécurité incendie	145			
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	94 325	91 307	91 307
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152			
Autres	153			
	154			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155			
Réseau de distribution de l'eau potable	156		178 417	175 555
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167		178 417	175 555
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	94 325	91 307	269 724
				267 739

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	182	33 000	56 381	61 904
Sécurité publique	183		28 040	27 462
Transport				
Réseau routier	184			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185			
Transport adapté	186			
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190		7 155	34 435
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192	8 000	11 300	14 700
Loisirs et culture	193	38 650	38 105	35 112
Réseau d'électricité	194			
	195	79 650	112 941	173 613
TOTAL DES SERVICES RENDUS	196	173 975	204 248	441 352
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	197	20 000	24 081	17 334
Droits de mutation immobilière	198	157 848	221 552	275 833
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200			
	201	177 848	245 633	293 167
AMENDES ET PÉNALITÉS	202	500	200	82 881
INTÉRÊTS	203	55 000	44 453	59 875
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		4 678	1 577
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209			
Autres contributions	210			
Autres	211	15 250	73 080	136 444
	212	15 250	77 758	138 021

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	108 315	102 808		102 808	108 831	98 849
Application de la loi	2	51 300	63 948		63 948	63 948	66 030
Gestion financière et administrative	3	453 108	463 652	31 643	495 295	568 935	579 578
Greffe	4	3 000	653		653	7 125	6 554
Évaluation	5	100 563	108 859		108 859	108 859	25 110
Gestion du personnel	6	20 000	32 870		32 870	42 043	19 706
Autres	7	27 000	41 628		41 628	46 827	28 642
	8	763 286	814 418	31 643	846 061	946 568	824 469
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	594 771	616 935	18 156	635 091	645 422	648 586
Sécurité incendie	10	282 073	234 638		234 638	234 638	250 174
Sécurité civile	11	11 500	7 592		7 592	7 592	11 386
Autres	12	1 500	864		864	864	
	13	889 844	860 029	18 156	878 185	888 516	910 146
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	449 745	407 112	287 767	694 879	694 879	676 193
Enlèvement de la neige	15	161 755	133 479		133 479	133 479	176 070
Éclairage des rues	16	24 500	30 118		30 118	30 118	28 546
Circulation et stationnement	17	21 000	20 399		20 399	20 399	18 905
Transport collectif							
Transport en commun	18	79 795	93 838		93 838	93 838	85 944
Transport aérien	19		42 857		42 857	42 857	40 397
Transport par eau	20						
Autres	21	45 904					
	22	782 699	727 803	287 767	1 015 570	1 015 570	1 026 055

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<i>Non audité</i>	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2015		Réalizations 2015		Réalizations 2015	Réalizations 2014	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	525 283				247 923	125 210
Réseau de distribution de l'eau potable	24	102 500	457 531	237 158	694 689	776 360	803 055
Traitement des eaux usées	25	25 065	93 669	2 210	95 879	95 879	131 179
Réseaux d'égout	26		7 112		7 112	7 112	48 134
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	166 650	179 082		179 082	179 082	75 613
Élimination	28		32		32	32	77 751
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	38 335	38 337		38 337	38 337	33 289
Tri et conditionnement	30						10 018
Matières organiques							
Collecte et transport	31						
Traitement	32						
Matériaux secs	33						
Autres	34						
Plan de gestion	35	500					
Autres	36		9 639		9 639	9 639	13 563
Cours d'eau	37	38 500	10 152		10 152	10 152	87 983
Protection de l'environnement	38						
Autres	39	23 700	11 259		11 259	11 259	9 525
	40	920 533	806 813	239 368	1 046 181	1 375 775	1 415 320
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41						
Sécurité du revenu	42						
Autres	43						
	44						
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	167 245	156 545	1 677	158 222	158 222	127 366
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46	12 053					
Autres biens	47	400					
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48		12 179		12 179	12 179	8 873
Tourisme	49						
Autres	50	6 622					
Autres	51	89 693	83 801		83 801	83 801	75 149
	52	276 013	252 525	1 677	254 202	254 202	211 388

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Non audité						
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	50 100	42 219	42 219	42 219	52 781
Patinoires intérieures et extérieures	54					
Piscines, plages et ports de plaisance	55					
Parcs et terrains de jeux	56	97 708	98 371	36 513	134 884	118 111
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58	5 500				
Autres	59		6 123	6 123	6 123	1 384
	60	153 308	146 713	36 513	183 226	172 276
Activités culturelles						
Centres communautaires	61					
Bibliothèques	62	38 115	31 044	6 923	37 967	41 813
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65					
	66	38 115	31 044	6 923	37 967	41 813
	67	191 423	177 757	43 436	221 193	214 089
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	69	390 448	346 873		346 873	483 607
Autres frais	70					783
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71				6 881	9 537
Autres	72		44 724		44 724	47 150
	73	390 448	391 597		391 597	541 077
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	74	763 155	622 047	(622 047)		

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2017	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil municipal de
Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil (ci-après la « municipalité »). Ce taux a été établi par la direction de la municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre [responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la municipalité a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 176 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

1

Brossard
Le 2 mai 2016

[Original signé par]

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A105474

DATE 2016-05-02

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>4 781 496</u>
Ajouter		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u> </u>
Déduire		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	10 <u> </u>
Revenus de taxes	11	<u>4 781 496</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes			1	4 781 496
Ajouter				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	<u> </u>
Total partiel			4	<u>4 781 496</u>
Déduire				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires	5			
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6			
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	793 111		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	12 971		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9		10	<u>806 082</u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel			11	<u>3 975 414</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables effective ¹ au 1 ^{er} janvier 2015 ²	1	<u>490 815 900</u>
Évaluation des immeubles imposables effective ¹ au 31 décembre 2015 ²	2	<u>503 239 700</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>497 027 800</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>3 975 414</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>497 027 800</u>
Taux global de taxation réel de 2015	6	, 7 9 9 8 / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Évaluation des immeubles imposables effective au 1 ^{er} janvier 2015 ²	7	_____
Évaluation des immeubles imposables effective au 31 décembre 2015 ²	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

1. Compte tenu de l'ajustement pour l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM, pour les municipalités qui s'en prévalent.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1		1 056	6 148
Usines de traitement de l'eau potable	2		330 387	
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	428 454	428 454	3 951 927
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	24 779	24 779	
Autres infrastructures	11	5 348	5 349	628 711
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13			
Édifices communautaires et récréatifs	14	67 803	67 803	
Améliorations locatives	15		61	
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	17 622	39 606	230 069
Ameublement et équipement de bureau	18	11 959	13 266	8 318
Machinerie, outillage et équipement divers	19	5 491	8 312	69 659
Terrains	20	8 093	8 093	57 848
Autres	21			
	22	569 549	927 166	4 952 680

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23		1 056	6 148
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26			
Autres infrastructures	27	30 127	30 128	1 188 445
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28			
Usines de traitement de l'eau potable	29		330 387	
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32	428 454	428 454	3 392 193
Autres immobilisations	33	110 968	137 141	365 894
	34	569 549	927 166	4 952 680

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	19 778 044		1 551 000	18 227 044
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3				
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5	7 805	10 688	4 700	13 793
Autres	6	205 900		51 474	154 426
	7	19 991 749	10 688	1 607 174	18 395 263
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10	125 314		111 705	13 609
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	8 099 400		434 184	7 665 216
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	5 401 769	10 688	416 290	4 996 167
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	13 626 483	10 688	962 179	12 674 992
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	203 238	5 691 616	639 188	5 255 666
Organismes municipaux	17	470 412	14 406	20 213	464 605
Autres tiers	18				
	19	673 650	5 706 022	659 401	5 720 271
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	20				
	21	673 650	5 706 022	659 401	5 720 271
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	22				
Prêts	23				
Autres	24				
	25	673 650	5 706 022	659 401	5 720 271
	26	14 300 133	5 716 710	1 621 580	18 395 263
Dette en cours de refinancement	27	()		()	
Reclassement / Redressement	28	5 691 616	(5 706 022)	(14 406)	
	29	19 991 749	10 688	1 607 174	18 395 263

Note

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
		Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
Administration générale					
Application de la loi	1	63 704			
Évaluation	2				
Autres	3		51 026	51 026	49 853
Sécurité publique					
Police	4	548 157	548 157		10 014
Sécurité incendie	5				
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9				
Autres	10	38 000	83 801	83 801	75 149
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	525 283	457 531	95 623	129 869
Matières résiduelles	12				
Cours d'eau	13				
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Logement social	16				
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18				
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20				
Autres	21	10 453	10 053	10 053	8 873
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22				
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité					
	24				
	25	1 185 597	1 150 568	240 503	273 758

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	1	3,00	35,00	231 374	62 776	294 150
Professionnels	2					
Cols blancs	3	7,00	32,50	336 610	57 778	394 388
Cols bleus	4	4,00	37,50	76 615	4 113	80 728
Policiers	5					
Pompiers	6					
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	14,00		644 599	124 667	769 266
Élus	9	7,00		59 619	9 290	68 909
	10	21,00		704 218	133 957	838 175

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13					
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15		87 906			87 906
Autres	16		52 754			52 754
	17		140 660			140 660

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Administration générale											
Application de la loi	1	63 948	27		53	63 948	79		105	63 948	131
Évaluation	2	108 859	28		54	108 859	80		106	108 859	132
Autres	3	641 611	29	31 643	55	673 254	81		107	673 254	133
	4	814 418	30	31 643	56	846 061	82		108	846 061	134
Sécurité publique											
Police	5	616 935	31	18 156	57	635 091	83	91 307	109	543 784	135
Sécurité incendie	6	234 638	32		58	234 638	84		110	234 638	136
Sécurité civile	7	7 592	33		59	7 592	85		111	7 592	137
Autres	8	864	34		60	864	86		112	864	138
	9	860 029	35	18 156	61	878 185	87	91 307	113	786 878	139
Transport											
Réseau routier											
Voirie municipale	10	407 112	36	287 767	62	694 879	88		114	694 879	140
Enlèvement de la neige	11	133 479	37		63	133 479	89		115	133 479	141
Autres	12	50 517	38		64	50 517	90		116	50 517	142
Transport collectif	13	136 695	39		65	136 695	91		117	136 695	143
Autres	14		40		66		92		118		144
	15	727 803	41	287 767	67	1 015 570	93		119	1 015 570	145
Hygiène du milieu											
Eau et égout											
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		42		68		94		120		146
Réseau de distribution de l'eau potable	17	457 531	43	237 158	69	694 689	95	112 941	121	581 748	147
Traitement des eaux usées	18	93 669	44	2 210	70	95 879	96		122	95 879	148
Réseaux d'égout	19	7 112	45		71	7 112	97		123	7 112	149
Matières résiduelles											
Déchets domestiques et assimilés	20	179 114	46		72	179 114	98		124	179 114	150
Matières recyclables	21	38 337	47		73	38 337	99		125	38 337	151
Autres	22	9 639	48		74	9 639	100		126	9 639	152
Cours d'eau	23	10 152	49		75	10 152	101		127	10 152	153
Protection de l'environnement	24		50		76		102		128		154
Autres	25	11 259	51		77	11 259	103		129	11 259	155
	26	806 813	52	239 368	78	1 046 181	104	112 941	130	933 240	156

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement	
Santé et bien-être											
Logement social	157		172		187		202		217	232	
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218	233	
Autres	159		174		189		204		219	234	
	160		175		190		205		220	235	
Aménagement, urbanisme et développement											
Aménagement, urbanisme et zonage	161	156 545	176	1 677	191	158 222	206	221	158 222	236	
Rénovation urbaine	162		177		192		207		222	237	
Promotion et développement économique	163	12 179	178		193	12 179	208		223	238	
Autres	164	83 801	179		194	83 801	209		224	239	
	165	252 525	180	1 677	195	254 202	210		225	240	
Loisirs et culture											
Activités récréatives	166	146 713	181	36 513	196	183 226	211		226	241	
Activités culturelles											
Bibliothèques	167	31 044	182	6 923	197	37 967	212		227	242	
Autres	168		183		198		213		228	243	
	169	177 757	184	43 436	199	221 193	214		229	244	
Réseau d'électricité	170		185		200		215		230	245	
	171	3 639 345	186	622 047	201	4 261 392	216	204 248	231	4 057 144	246
										391 597	

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015****Non audité**

		2015	2014
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	474 236	4 266 856
Frais de financement	4	95 313	31 884
Autres	5		
	6	569 549	4 298 740

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

		2015	2014
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	722 020	442 206
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2		(143 703)
Solde redressé au début de l'exercice	3	722 020	298 503
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	569 259	490 517
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5		
Activités d'investissement	6		
Excédent de fonctionnement affecté	7	(35 000)	
Réserves financières et fonds réservés	8	(37 000)	(67 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	497 259	423 517
Solde à la fin de l'exercice	12	1 219 279	722 020
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13		
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15		
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16		
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	35 000	
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	35 000	
Solde à la fin de l'exercice	22	35 000	
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	582 309	1 032 151
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		(231 553)
Solde redressé au début de l'exercice	25	582 309	800 598
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	(115 223)	(11 897)
Activités d'investissement	27		(273 392)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	37 000	67 000
Financement des investissements en cours	29		
	30	(78 223)	(218 289)
Solde à la fin de l'exercice	31	504 086	582 309

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité

	2015		2014	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir				
Solde au début de l'exercice	32	(175 012)	(223 594)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33	(353 882)		
Solde redressé au début de l'exercice	34	(178 870)	(223 594)
Augmentation de l'exercice				
Avantages sociaux futurs				
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007				
Régimes capitalisés	35	()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007				
Régimes capitalisés				
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36	()	()
Autres	37	()	()
Régimes non capitalisés	38	()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement				
Frais d'assainissement des sites contaminés	39	()	()
Mesures transitoires relatives à la TVQ	40	()	()
Utilisation du fonds général				
Utilisation du fonds de roulement	41	()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42	()	()
Autres	43	()	((353 882))
	44	()	()
	45	()	((353 882))
Financement à long terme des activités de fonctionnement				
Mesure transitoire relative à la TVQ	46	()	()
Autre financement	47	(44 724)	((44 724))
	48	(44 724)	((398 606))
Diminution de l'exercice				
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement				
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	49			
	50			
	51			
Solde à la fin de l'exercice	52	(134 146)	((175 012))
Financement des investissements en cours				
Solde au début de l'exercice	53	(3 717 644)		(341 393)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	54			
Solde redressé au début de l'exercice	55	(3 717 644)		(341 393)
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales				
	56	(411 515)		(3 376 251)
Virements				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	57			
Excédent de fonctionnement affecté	58			
Réserves financières et fonds réservés	59			
	60	(411 515)		(3 376 251)
Solde à la fin de l'exercice	61	(4 129 159)		(3 717 644)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs				
Solde au début de l'exercice	62	13 612 199		9 208 384
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	63	3 687 118		
Solde redressé au début de l'exercice	64	17 299 317		9 208 384
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Affectations et virements				
Activités de fonctionnement				
Excédent de fonctionnement affecté	65			
	66			
Variation résiduelle de l'exercice	67	754 408		4 403 815
Solde à la fin de l'exercice	68	18 053 725		13 612 199

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u>350 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>350 000</u>
Diminution		
	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u><u>350 000</u></u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

	Solde au 1 ^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	Règlements d'emprunt fermés		Utilisation de l'exercice	Virement	Solde au 31 décembre
			Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement			
Montant non réservé	1	2	3	4	5 () 6	7	
Montant réservé pour le service de la dette	8	125 314 9	10	11	12 (111 705) 13	14	13 609
	15	125 314 16	17	18	19 (111 705) 20	21	13 609

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	2015		2014
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité**Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 5 □ 0 □ 2 □ 0 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 1 , □ 1 □ 5 □ 7 □ 3 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ 1 , □ 2 □ 3 □ 9 □ 3 \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 0 , □ 9 □ 1 □ 6 □ 7 \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ 0 , □ 5 □ 0 □ 2 □ 0 \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité
Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
 (Montant fixe)
Par unité de logement

Eau	1	<input type="text" value="1"/> <input type="text" value="4"/> <input type="text" value="5"/> , <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/>	\$
Égout	2	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/>	\$
Eau et égout	3	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/>	\$
Traitement des eaux usées	4	<input type="text" value="1"/> <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="6"/> , <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/>	\$
Matières résiduelles	5	<input type="text" value="1"/> <input type="text" value="6"/> <input type="text" value="0"/> , <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/>	\$

% de la valeur locative**Taxe d'affaires sur la valeur locative**6 , %**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Égout - Commerces et Industries	244,0000	4	
Règl. 10.04 secteur B	492,9700	7	Unité / catégorie
Règl. 12.07 / 05.03 E usine	8,1450	7	Unité / superficie
Règl. 12.07 / 05.03 H usine	,0029	2	
Règl. 02.12.03	,1300	2	
Règl. 05.03 E réseau	293,6401	7	Unité / superficie
Règl. 05.03 F usine	,1254	2	
Règl. 12.07 / 05.03 G usine	,0074	2	
Règl. 12.07 / 05.03 H réseau	,9046	3	
Matières résiduelles - non résidentiel	255,0000	4	
Règl. 05.03 G usine	,2018	2	
Règl. 10.04 secteur A-1	465,6300	7	Unité / superficie
Règl. 10.04 secteur A-2	230,0800	7	Unité / catégorie
Règl. 12.07 / 05.03 E réseau	10,5085	7	Unité / superficie
Règl. 12.07 / 05.03 P usine	6,7910	7	Unité / superficie
Règl. 00.07	4,7800	3	
Règl. 02.06	238,3700	7	Unité
Règl. 12.07 / 05.03 D usine	10,3932	7	Unité
Règl. 12.07 / 06.07	,0156	2	
Règl. 06.09	,6217	2	
Règl. 05.03 P usine	184,8800	7	Unité / superficie
Règl. 12.07 / 05.03 C usine	8,3106	7	Unité
Règl. 12.07 / 06.09	,0226	2	
Règl. 92.06.04.05	,4600	2	
Règl. 06.07	,3391	2	
Règl. 12.07 / 05.03 F usine	,0046	2	
Règl. 05.03 C usine	5,4693	7	Unité
Règl. 05.03 D usine	282,9518	7	Unité
Règl. 05.03 E usine	221,7461	7	Unité / superficie
Règl. 05.03 H réseau	25,2782	3	

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Règl. 05.03 H usine	,0787	2	
Règl. 09.03	1,3558	2	

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2015	9		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2015 des engagements en vertu du règlement concerné	10		\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13		\$
b) autres formes d'aide	14		\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2015 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	151 193 \$	
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20		\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 <input checked="" type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité	OUI	NON	S.O.
8. La municipalité a-t-elle la compétence de percevoir les droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM au cours de l'exercice?	25 <input type="checkbox"/>	26 <input type="checkbox"/>	
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	27 <input type="checkbox"/>	28 <input checked="" type="checkbox"/>	29 <input type="checkbox"/>
Les questions 10 et 11 s'adressent aux municipalités ayant des compétences de MRC seulement			
10. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	30 <input type="checkbox"/>	31 <input checked="" type="checkbox"/>	
11. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	32 <input type="checkbox"/>	33 <input checked="" type="checkbox"/>	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 5000, rue des Loisirs
(no) (rue)
Saint-Mathieu-de-Beloil J3G 2C9
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 467-7490
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 467-2999
(ind. rég.) (numéro)

Courriel direction@munstmathbel.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Doris Parent

Téléphone (450) 467-7490
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 467-2999
(ind. rég.) (numéro)

Courriel direction@munstmathbel.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Raymond Chabot Grant Thornton SENCRL

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 4805, boulevard Lapinière, bureau 2100
(no) (rue)
Brossard J4Z 0G2
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 445-6226
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 878-5021
(ind. rég.) (numéro)

Courriel grandmont.bernard@rcgt.com

Responsable du dossier Bernard Grandmont, FPCA auditeur, FCA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
(no) (rue)

(Municipalité) (Code postal)

Téléphone _____
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2017
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2015

1

Facteur comparatif

2

Valeur uniformisée

3 _____

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Doris Parent , atteste que le rapport financier consolidé de Saint-Mathieu-de-Beloeil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2016-05-02 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Saint-Mathieu-de-Beloeil .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Saint-Mathieu-de-Beloeil consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Saint-Mathieu-de-Beloeil détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton «Attester», je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 827 555 \$.

Le taux global de taxation réel de 2015 à la page S34 ligne 6 est de ,7998 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2016-05-08 14:42:09

Date de transmission au Ministère : 2016/05/10

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2015

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Nom : Saint-Mathieu-de-Beloeil

**Affaires municipales
et Occupation
du territoire**

Québec 

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Budget 2015	Réalizations 2015		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	6 269 574	5 703 290	5 457 780	1 270 973	5 818 688
Investissement	2	48 372		36 863	181 378	218 241
	3	6 317 946	5 703 290	5 494 643	1 452 351	6 036 929
Charges	4	4 686 550	4 977 401	4 652 989	1 466 450	5 209 374
Excédent (déficit) de l'exercice	5	1 631 396	725 889	841 654	(14 099)	827 555
Moins : revenus d'investissement	6	(48 372)	()	(36 863)	(181 378)	(218 241)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	1 583 024	725 889	804 791	(195 477)	609 314
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations	8	630 787	763 155	622 047	323 363	945 410
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(1 170 584)	(1 181 600)	(851 628)	(96 144)	(947 772)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(210 725)	(336 038)	(121 171)	(15 820)	(136 991)
Excédent (déficit) accumulé	12	(341 985)	28 594	115 223	39 317	154 540
Autres éléments de conciliation	13			(3)		(3)
	14	(1 092 507)	(725 889)	(235 532)	250 716	15 184
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	490 517		569 259	55 239	624 498

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

Extrait du rapport financier, pages S7 et S8

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2014	2015	2014
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				Total consolidé
Débiteurs	1	1 168 509	3 966 720	6 571 188
Autres	2	2 260 886	2 129 574	2 379 363
	3	3 429 395	6 096 294	8 950 551
Passifs				
Dette à long terme	4	15 966 911	14 758 110	18 286 454
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5			31 301
Autres	6	5 448 397	5 095 666	5 339 198
	7	21 415 308	19 853 776	23 656 953
Actifs financiers nets (dette nette)	8	(17 985 913)	(13 757 482)	(14 706 402)
Actifs non financiers				
Immobilisations	9	29 342 313	29 289 818	39 936 786
Autres	10	17 496	16 449	56 623
	11	29 359 809	29 306 267	39 993 409
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	722 020	1 219 279	1 725 081
Excédent de fonctionnement affecté	13		35 000	35 000
Réserves financières et fonds réservés	14	582 309	504 086	520 218
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	15 ((175 012)) (134 146) (153 146) (
Financement des investissements en cours	16	(3 717 644)	(4 129 159)	(4 245 086)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	17	13 612 199	18 053 725	27 404 940
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	18			20 827 052
	19	11 373 896	15 548 785	25 287 007
				19 166 732

Extrait du rapport financier, page S11 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Aéroport	20	35 000	
-	21		
-	22		
-	23		
-	24		
-	25		
-	26		
-	27		
-	28		
	29	35 000	
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés	30		
	31	35 000	
Réserves financières	32	217 216	170 216
Fonds réservés	33	303 002	429 806
	34	555 218	600 022

Extrait du rapport financier, page S23-1

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	
Fonctionnement						
Taxes	1	4 731 647	4 757 810	4 781 496	4 781 496	
Compensations tenant lieu de taxes	2		200	195	195	
Quotes-parts	3				(16 663)	
Transferts	4	974 032	522 707	140 660	194 055	
Services rendus	5	204 262	173 975	204 248	440 487	
Autres	6	359 633	248 598	331 181	419 118	
	7	6 269 574	5 703 290	5 457 780	5 818 688	
Investissement						
Taxes	8				106 015	
Quotes-parts	9				2 994	
Transferts	10	33 242				
Autres	11	15 130		36 863	109 232	
	12	48 372		36 863	218 241	
	13	6 317 946	5 703 290	5 494 643	6 036 929	

Extrait du rapport financier, page S7

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Administration générale							
Évaluation	1	100 563	108 859		108 859	108 859	25 110
Autres	2	662 723	705 559	31 643	737 202	837 709	799 359
Sécurité publique							
Police	3	594 771	616 935	18 156	635 091	645 422	648 586
Sécurité incendie	4	282 073	234 638		234 638	234 638	250 174
Autres	5	13 000	8 456		8 456	8 456	11 386
Transport							
Réseau routier	6	657 000	591 108	287 767	878 875	878 875	899 714
Transport collectif	7	79 795	136 695		136 695	136 695	126 341
Autres	8	45 904					
Hygiène du milieu							
Eau et égout	9	652 848	558 312	239 368	797 680	1 127 274	1 107 578
Matières résiduelles	10	205 485	227 090		227 090	227 090	210 234
Autres	11	62 200	21 411		21 411	21 411	97 508
Santé et bien-être	12						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	13	167 245	156 545	1 677	158 222	158 222	127 366
Promotion et développement économique	14	6 622	12 179		12 179	12 179	8 873
Autres	15	102 146	83 801		83 801	83 801	75 149
Loisirs et culture	16	191 423	177 757	43 436	221 193	221 193	214 089
Réseau d'électricité	17						
Frais de financement	18	390 448	391 597		391 597	507 550	541 077
Amortissement des immobilisations	19	763 155	622 047	(622 047)			
	20	4 977 401	4 652 989		4 652 989	5 209 374	5 142 544

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3